

AVENANT N°1

[...]

ART. 2 - TITRES ET RECOMPENSES

2.1 Championnat de France

Des titres de Champions de France sont décernés aux vainqueurs des classements suivants : par classe dans les trois catégories (Elite, Nationale et Juniors), dans les catégories Espoirs 125 cc 2T et Féminines.

2.2 Trophée de France

Des titres de Vainqueurs de Trophée de France sont décernés aux premiers des classements, Vétérans et Super Vétérans.

Les titres de Champions de France et de Vainqueurs de Trophée ne sont décernés dans les catégories que si au moins 5 pilotes figurent au classement.

2.3 Challenge Team National

-2.3.1 – Concept

Créer un Challenge Team National sur le Championnat de France d'Enduro.

-2.3.2 - Modalité d'inscription

Pour y participer, les Teams doivent envoyer à la F.F.M. (enduro@ffmoto.com) au plus tard 15 jours avant la 1^{ère} épreuve le nom du Team engagé et les noms des dix pilotes maximum composant ce team en retournant le bulletin d'engagement prévu à cet effet. **Un minimum de 5 Teams est requis pour que ce Challenge soit mis en place.**

-2.3.3 - Choix des pilotes

Les pilotes, au nombre de deux minimum et dix maximum pourront être National 1, National 2, National 3, Espoirs 125 cc 2T, Féminines, Vétérans ou Super Vétérans et doivent être inscrits dans une, deux ou trois catégories à la totalité du Championnat. Une fois communiquée à la F.F.M., la liste ne peut plus être modifiée. Chaque team ne peut engager qu'une seule équipe au titre du Challenge.

Un pilote d'un Team National ne peut pas faire partie d'une équipe de club.

[...]

2.4 Challenge Equipes de Club

-2.3.1 – Concept

Créer un Challenge d'équipes de club sur le Championnat de France d'Enduro.

-2.3.2 - Modalité d'inscription

Pour y participer, les équipes doivent envoyer à la F.F.M. (enduro@ffmoto.com) au plus tard 15 jours avant la 1^{ère} épreuve, le nom de l'équipe engagée et les noms des dix pilotes maximum du même club composant cette équipe en retournant le bulletin d'engagement prévu à cet effet. **Un minimum de 5 équipes est requis pour que ce Challenge soit mis en place.**

-2.3.3 - Choix des pilotes

Les pilotes, au nombre de deux minimum et dix maximum pourront être National 1, National 2, National 3, Espoirs 125 cc 2T, Féminines, Vétérans ou Super Vétérans et doivent être inscrits dans une, deux ou trois catégories à la totalité du Championnat. Une fois communiquée à la F.F.M., la liste ne peut plus être modifiée. Chaque club ne peut engager qu'une seule équipe au titre du Challenge.

Un pilote d'une équipe de club ne peut pas faire partie d'un Team National.

-2.3.4. – Classement

A la fin de chaque journée de course, le classement de ce Challenge est établi sur le cumul des temps réalisés dans les spéciales au classement Scratch par les deux meilleurs pilotes de chaque équipe. Si un seul pilote termine la course, le cumul des temps qu'il aura réalisés dans les spéciales lui permettra d'être classé.

Toutefois, il est automatiquement classé après les équipes ayant terminé la journée de course à au moins deux pilotes. Le barème des points de ce Challenge est le suivant : 20, 17, 15, 13, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1.

En fin d'année, l'équipe comptabilisant le plus de points a le titre de Vainqueur du Challenge équipes de club. En cas d'ex-aequo, le dernier meilleur résultat obtenu par les équipes de club ex-aequo sera prépondérant.

Si une catégorie est neutralisée, le classement devra être réalisé sur le même nombre de spéciales chronométrées.

[...]